

FORMATION APPRÉHENDER LES RISQUES LIÉS AU TRAVAIL EN HAUTEUR

4TH2

Objectifs

Connaître la réglementation applicable
Evaluer les risques et choisir les moyens de protection adaptés au travail à réaliser
Prendre les mesures nécessaires face aux risques liés au travail en hauteur

Public Visé

Toute personne encadrant du personnel exécutant même occasionnellement des travaux en hauteur et dont l'aptitude médicale a été vérifiée par la médecine du travail

Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel
2 Jours

Pré Requis

Aptitude médicale au travail en hauteur vérifiée par la médecine du travail

Parcours pédagogique

Théorie

- Contexte réglementaire
(Code du travail, droits et devoirs employeurs/salariés, droit de retrait)
- Les risques liés au travail en hauteur (statistiques des accidents)
- Les différents moyens de protection pour le travail en hauteur :
 - Moyens d'accès au poste de travail et circulation en hauteur
 - Utilisation des échelles, escabeaux, PIR, marche – pieds...
 - Les différents harnais de sécurité et leurs utilisations
 - Points d'ancrage, ligne de vie, stop chute
 - Les vérifications, entretien et stockage du matériel
- Priorité donnée aux protections collectives
- Préparation de l'intervention
 - Moyens organisationnels (organisation du chantier, accès, secours...)
 - Moyens techniques (choix du matériel, ancrages, lignes de vie...)
 - Moyens humains (équipes, formation des utilisateurs...)
- Les procédures d'intervention en cas d'accident
 - Rapidité de l'intervention
 - Prise en charge verticale, horizontale
 - Décrochage d'une personne suspendue
 - Techniques d'évacuation, mise en sécurité
 - Gestes de premier secours fondamentaux
 - Préparer l'arrivée des Pompiers

Pratique

- Mise en situation avec le matériel du site et dans le contexte professionnel des participants : PIR, échelles, escabeaux, points d'ancrage...

ASFO GRAND SUD - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76310897031

- Choix et vérification de l'état du matériel avant utilisation
- Analyse des risques par rapport aux travaux à réaliser et à l'environnement de travail
- Mise en œuvre des moyens de protection individuels (harnais)
- Exercices d'entraînement pour identifier et réaliser les points d'ancrage
- Utilisation et déplacements sur lignes de vie
- Utilisation de système antichute
- Stockage et entretien du matériel
- Mise en situation de secours

- Matériel mis à disposition par l'entreprise

Chaque participant doit venir en formation avec ses EPI (à minima : casque, chaussures de sécurité, gant, harnais) L'entreprise devra mettre à disposition le matériel et les accès (toiture, ligne de vie... par exemple) permettant la réalisation des exercices pratiques dans le contexte professionnel des participants.

Objectifs pédagogiques

Être sensibilisé aux risques du travail en hauteur

- En phase préparatoire du chantier
- En cours de chantier
- A la fin du chantier (registre de sécurité/incidents)

Choisir les moyens de protection adaptés au travail en hauteur

Vérifier le matériel, faire remonter les anomalies.

Equiper efficacement ses collaborateurs face au risque de chutes de hauteur

Savoir intervenir en cas d'incident, accident

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques

Chaque participant devra venir en formation équipé de ses EPI (chaussures, casques, harnais)

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine et expérimenté

Méthodes et modalités d'évaluation

Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques

Chaque participant devra venir en formation équipé de ses EPI (chaussures, casques, harnais)

Effectif

De 1 à 8 Personnes